

## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AVENUE LOUIS ARMAND À LIMOGES À compter du lundi 23 mars 2026

Limoges Métropole souhaite développer les mobilités actives sur son territoire, notamment dans le secteur nord de Limoges. Dans ce cadre, la Communauté urbaine engage des travaux d'aménagement d'une piste cyclable, avenue Louis Armand à Limoges, à compter du lundi 23 mars 2026 et pour une durée prévisionnelle de 8 mois.

Le Schéma directeur intercommunal des aménagements cyclables (SDIAC) de Limoges Métropole porte un projet de création d'une piste cyclable unidirectionnelle et d'un espace piéton le long de l'avenue Louis Armand à Limoges, entre le carrefour de l'Europe et l'avenue d'Uzurat, dans les deux sens de circulation. Ce nouvel aménagement sera complété par la réalisation d'une jonction pour rejoindre l'aménagement déjà existant sur l'avenue Jean Monnet.

L'objectif de ce projet d'aménagement cyclable est d'offrir une alternative sécurisée aux déplacements motorisés sur un axe qui ne présente actuellement aucune continuité piétonne et contraint les cyclistes à circuler sur des voies très empruntées.

Cette piste cyclable permettra d'assurer une liaison entre plusieurs pôles : le quartier prioritaire de La Bastide, le Zénith Limoges Métropole, L'Aquapolis ainsi que la zone commerciale Louis Armand - Henri Giffard et le lac d'Uzurat qui accueille un centre de loisirs municipal. Ce nouvel aménagement comprend également la réfection de la chaussée.

### Les travaux vont s'étendre sur 8 mois avec 3 grandes phases successives :

- **Phase 1** (environ 16 semaines) : fermeture de la voie de circulation dans le sens rond-point de l'Europe vers la zone nord et des bretelles du boulevard Schuman afin de créer une piste cyclable unidirectionnelle en enrobé drainant protégée par une bordure et un espace piétonnier en surélévation, de désimperméabiliser les anciennes bretelles puis réaliser de l'engazonnement, raboter et reprendre le revêtement de la chaussée et enfin effectuer des travaux de marquage et de signalisation.
- **Phase 2** (environ 15 semaines) : fermeture de la voie de circulation dans le sens zone nord vers le rond-point de l'Europe et des bretelles de la rue Arthur Groussier pour la poursuite de l'aménagement, de même typologie, dans l'autre sens de circulation.
- **Phase 3, de nuit** (environ une semaine) : fermeture au rond-point de l'Europe pour réaliser la jonction du nouvel aménagement avec la piste cyclable bidirectionnelle de la rue Jean Monnet.
- **Signalisation** (environ 4 semaines).

Pendant toute la durée du chantier, des déviations routières ou piétonnes seront mises en place mais la circulation sera maintenue tout comme le service de transports en commun. Il n'y aura aucune incidence sur la collecte de ramassage des ordures ménagères.

Le coût de cette opération s'élève à 1 550 000 € TTC financé par Limoges Métropole. Des subventions ont été sollicitées auprès de l'État au titre du Fonds Vert et de l'Europe (FEDER). À noter que 358 heures d'insertion sont réservés sur ce projet d'aménagement.